Image not found or type unknown

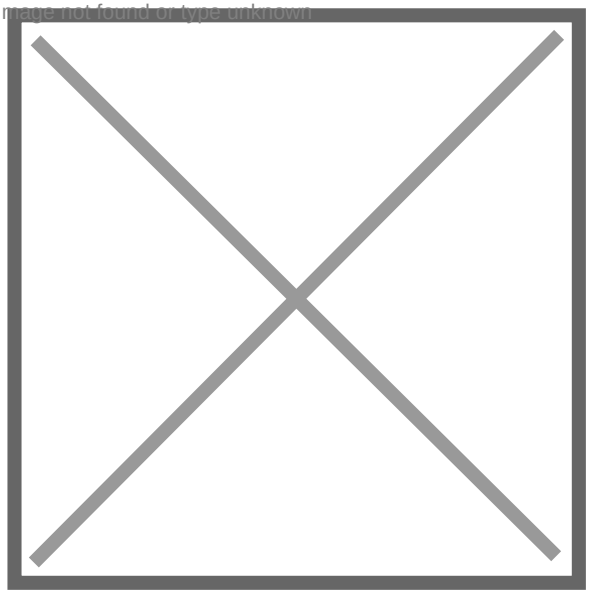

Mon epouse a quitte le domicile conjugale

Par **abderrahim**, le **07/10/2009** à **00:24**

Bonjour,
apres un mois de vie commune mon epouse a quitte le domicile conjugle elle na aucun signe depuis 7jours et j ai fait une main courante au commiseriat car elle ne veut pas vivre avec moi et elle a commance par la separtion phisique apres les insultes est les agression verbal ,je suis francais et elle est etrangere elle posede juste un visa langue sejour de un annee,en na pas de bien en communelle vaudrais juste avoir le titre de sejoure et vivre avec un autre

puis je declanche une procedure de devivorce ?et conbien de temp prendera
quelle est la procudure la plus rapide

je vous remercie maitre de votre reponse

Par **jeetendra**, le **07/10/2009** à **09:49**

[fluo]Consultations juridiques gratuites de l’opération Bus de la Solidarité

Accueil : sans rendez-vous[/fluo]

- 13ème arrondissement :
Adresse : 8 avenue de Choisy 75013 PARIS
Métro : Porte de Choisy
Horaires : lundi de 17h à 20h

- 17ème arrondissement :

Adresse : angle avenue de la Porte de Clichy et du Boulevard Bessières (à proximité du lycée Honoré de Balzac) 75017 PARIS
Métro : Porte de Clichy
Horaires : jeudi de 17h à 20h

- 18ème arrondissement :
Adresse : 14 avenue de la Porte Montmartre 75018 PARIS
Métro : Porte de Clignancourt
Horaires : mardi de 17h à 20h

- 20ème arrondissement
Adresse jusqu'au 3 octobre 2009: place Marie de Miribel 75020 PARIS

A partir du 3 octobre 2009, en raison des travaux de prolongement du tramway, le bus stationnera, de manière définitive, au niveau du 6 rue Charles et Robert.
Métro : Porte de Montreuil
Horaires : samedi de 10h à 13h

bonjour, pour divorcer le recours à un avocat est obligatoire, vous pouvez consulter gratuitement un avocat sur Paris grace au réseau du bus de la solidarité juridique, adresses ci-dessus, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés